

CONSEIL SYNDICAL DU 20 Mai 2026 à 18H30

Liste des délibérations examinées en séance *

N° DELIBERATION	OBJET DELIBERATION	RESULTAT DU VOTE		
		PRÉNOM ET NOM DES CANDIDATS	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
			En chiffres	En lettres
2026-011	Election du Président du SIEVT	Serge MOULET	16	SEIZE
2026-012	Détermination du nombre de membres du bureau	Approuvée		
2026-013	Election du 1 ^{er} vice-président	Didier ROUX	15	QUINZE
2026-014	Election du 2 ^{ème} vice-président	Jacques ASO	16	SEIZE
2026-015	Election du membre du bureau faisant office de secrétaire	Annie DALLA BETTA	16	SEIZE
2026-016	Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres « CAO »	<p style="text-align: center;">Membres Elus</p> <p>5 délégués titulaires</p> <ul style="list-style-type: none"> -Thierry ASTRUC -Didier ROUX -Laure PICARD -Alexia BANEJAM-STONE -Annie DALLA BETTA <p>5 délégués suppléants</p> <ul style="list-style-type: none"> -Michel GAIO -Thierry BERGERET-ARNAUDE -Jean-Luc NEGRO -Jacques ASO -Éric ESPANOL 	16 Suffrages obtenus	
2026-017	Election des délégués du SIEVT au SMEA31	<p style="text-align: center;">Membres Elus</p> <p>3 délégués CT3</p> <ul style="list-style-type: none"> -Christophe MAZZOLENI -Frédéric BURGALAT -Éric ESPANOL <p>3 délégués CT4</p> <ul style="list-style-type: none"> -Pierre ESTRISPEAU -Chloé PLACIER -Gilles GALY 	16 Suffrages obtenus	

Affiché le

21 MAI 2026

2026-018	Attribution des indemnités de fonction de président et des vice-présidents	Approuvée
2026-019	Pouvoirs du président-délégation générale du Conseil Syndical	Approuvée
2026-020 « Annule et remplace D.2026-006 »	Budget Primitif 2026	Approuvée
2026-021	Admissions en non-valeur	Approuvée
2026-022	Créances éteintes	Approuvée
2026-023	Adoption du Procès-Verbal de la séance du 11 mars 2026 à 14h30	Approuvée
2026-024	Adoption du Procès-Verbal de la séance du 11 mars 2026 à 15h00	Approuvée

* Cette liste est transmise dans le cadre de la réforme des règles de publicité des actes en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2022, conformément à l'article L. 5211-40-2 du CGCT, dans un délai d'un mois suivant chaque séance, afin de renforcer le droit à l'information des conseillers communautaires membres d'un Syndicat mixte qui ne siègent pas au Comité syndical.

Affiché le

21 MAI 2026